



18 septembre, 2018

PLAN PAUVRETE : LES PAUVRES ATTENDRONT.
LA DIRECTION EST BONNE MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS !

La direction est bonne parce qu'elle part d'un constat partagé par tous ceux qui pensent que la pauvreté est un scandale. Depuis trop longtemps, notre société s'est habituée à la pauvreté qui se transmet de génération en génération. Il faut donc l'éradiquer en faisant en sorte que les enfants pauvres ne deviennent pas des adultes pauvres. Il faut aussi s'interroger sur le bien-fondé d'une politique économique qui crée pauvreté et inégalités.

Les mesures proposées (et pour la plupart déjà mises en œuvre) consistent à prévenir la pauvreté et vont dans le bon sens.

- 1) Dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse :
 - Dédoublement des classes de primaires dans les zones d'éducation prioritaire ;
 - Ecole obligatoire dès 3 ans ;
 - Modes de garde accessibles à tous et en particulier aux familles pauvres ;
 - Amélioration de la fréquentation et de la qualité des cantines et petits déjeuners dans les zones défavorisées ;
 - Obligation de suivi et de formation pour les « décrocheurs » ;
 - Réforme de l'orientation à la fin des collèges et renforcement de l'apprentissage ;
 - Extension de la garantie-jeunes à 500 000 bénéficiaires ;
 - Logement, formation et emploi des jeunes sortant de l'ASE jusqu'à 21 ans.
- 2) Un travail pour tous avec la création d'un Service public de l'insertion (Loi prévue en 2019) qui devrait permettre, à terme, que tout allocataire du RSA retrouve un travail ou une activité.
- 3) Un revenu universel d'activités (Loi prévue en 2020) qui devrait remplacer tout ou partie des prestations sociales actuelles et qui comprendrait, pour les bénéficiaires, des droits et des devoirs. Il faudra veiller à ce que la fusion des minima ne se solde pas par une diminution supplémentaire de l'APL, moins visible puisqu'englobée dans ce nouveau revenu unique.

Le Président de la République a terminé son discours en disant que ce plan s'inscrivait dans le triptyque : production, éducation, solidarité, et qu'il fallait redéfinir l'Etat-Providence du XXIème siècle sur ces bases.

La France se donne-t-elle les moyens de mener cette bataille ? La réponse est NON.

Pour EAPN France, la lutte contre la pauvreté exige l'effectivité des droits fondamentaux que sont le logement, l'alimentation, la santé¹, l'éducation, l'emploi, la culture, les vacances pour ne citer que les principaux.

La lutte contre la pauvreté passe aussi par la réduction des inégalités qui constitue une plaie pour nos démocraties et les met en danger comme on peut le constater chez un certain nombre de nos pays voisins. Or la France, comme les autres nations, ne voit pas ces inégalités diminuer, bien au contraire.

Le Président de la République a mentionné « le plan logement d'abord ». Mais quelles réponses apporte-t-il aux millions de personnes mal logées dans notre pays ? On sait pourtant que le logement est la première des conditions pour avoir une vie digne. Le manque criant de logements sociaux et la saturation des structures d'hébergement chargées d'accueillir les sans domicile fixe montrent qu'il y a urgence à régler ce problème. Une étude récente indique que le 115 ne répond pas à la moitié des appels.

Plus de 4 millions de Français font appel à l'aide alimentaire. Quelle suite a été donnée aux Etats Généraux de l'alimentation dont les objectifs étaient de réduire la pauvreté chez les agriculteurs et de permettre à tous d'accéder à une alimentation saine, sûre et durable ? Sait-on quelle sera la position de la France à l'aube des renégociations de la politique agricole commune et de la reconduction du Fonds européen d'aide aux plus démunis ?²

Surtout, les mesures prises par le Gouvernement ont amputé le pouvoir d'achat des foyers les plus pauvres : baisse de 5€ par mois des APL, augmentation de la CSG sur les retraites au-dessus de 1200€ (soit des revenus pas loin du seuil de pauvreté), non revalorisation du RSA et des prestations familiales que touchent beaucoup de familles pauvres...

Le plus grave, c'est que rien n'est dit sur les inégalités, qui sont sociales et territoriales. Comment peut-on vivre en France aujourd'hui avec un seul SMIC³ dans une famille, ou à plus forte raison avec le RSA ? Nous aurions aimé entendre le Président de la République proposer des mesures concrètes pour résoudre cette question au cœur de notre société : les plus riches s'enrichissent, les plus pauvres et les classes moyennes s'appauvrissent.

Il est vrai que les mesures prises en matière d'enfance et d'éducation vont, à terme, dans le sens de la réduction des inégalités. Mais faudra-t-il attendre plusieurs générations pour que notre société résolve ce problème ?

La grande précarité dans laquelle vivent des milliers de familles et de jeunes étrangers. Il manque une vraie prise de conscience de l'urgence des situations : rien n'est prévu pour assurer la prise en charge des milliers de mineurs isolés à la rue. Rien n'est annoncé pour permettre la régularisation, l'insertion et l'accès à un logement des familles étrangères maintenues des années dans une précarité. La stratégie doit aussi concerner l'avenir de tous ces enfants en leur garantissant l'accès à une scolarité régulière et des conditions de vie sereines et dignes.

¹ Le plan de transformation du système de santé devra comporter des mesures sur la psychiatrie dont la situation en France est alarmante.

² Voir la position d'EAPN France sur la reconnaissance d'un droit réel à l'alimentation en France. www.eapn.fr

³ Le SMIC net mensuel au 1^{er} juillet 2018 est de 1188€ pour 35h hebdomadaires. Le seuil de pauvreté (60% du revenu médian) était, selon l'INSEE, de 1015€ en 2015.

Pour conclure, l'Europe est totalement absente du discours du Président. Pourtant, la France a adopté en novembre dernier, au sommet social de Göteborg, le Socle européen des droits sociaux qui fixe 20 mesures précises concernant à la fois l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et une protection sociale pour tous. Quelle effectivité ces mesures adoptées vont-elles avoir dans notre pays ?

Chacun sait que l'objectif de diminuer de 20 millions le nombre de pauvres en Europe, fixé en 2010, et devant être réalisé en 2020, ne sera jamais atteint⁴. En France la pauvreté a d'ailleurs augmenté de 1 million depuis 10 ans alors qu'elle aurait dû diminuer. Chacun sait également que l'objectif d'éradiquer la pauvreté en 2030, objectif n°1 du développement durable préconisé par les Nations Unies ne sera pas, dans ces conditions, en mesure d'être réalisé.

Les pauvres vont donc devoir attendre. Le plan proposé par la France serait bon s'il était efficace pour la prochaine génération. Que peut-on dire à nos pauvres d'aujourd'hui ?

L'émancipation, l'accès au bonheur, le droit de pouvoir se reconnaître dans des pratiques ritualisées comme les vacances leur seraient pour encore un long moment hors de portée. Combattre la pauvreté, s'est également lutter contre le regard discriminant et considérer que certaines pratiques ne sont accessibles que pour une partie de la population renforçant institutionnellement ainsi des préjugés. Il ne nous appartient pas de juger ce qui est bon pour certains et autorisables pour d'autres, accentuant ainsi la fracture entre deux mondes. Le plan pauvreté ne doit pas réduire la reconnaissance de la complexité des individus et de leurs besoins en ne laissant pas la place à la fonction onirique que construisent la culture, les loisirs et les vacances et qui sont les ferments de l'utopie républicaine.

A la veille des élections européennes, il aurait été utile que le Plan de lutte contre la pauvreté français soit exemplaire puisque le Président a conclu son discours en disant que « la France doit mener cette bataille ». Au vu des mesures annoncées aujourd'hui, nous ne nous en donnons pas les moyens.

⁴ 17,3 % des Européens, soit 87 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015, si on prend en compte le seuil à 60 % du revenu médian de chaque pays. La Finlande (11,6 %), le Danemark (11,9 %), la Norvège (12,2 %) et les Pays-Bas (12,7 %) font partie des pays où le taux de pauvreté est le plus faible. Avec un taux à 13,6 %, le niveau de la pauvreté en France se situe également parmi les plus bas d'Europe. Il est même le plus faible des pays les plus peuplés. (Observatoire des inégalités).

En 2010, si on se référant au seuil de pauvreté tel que défini par la Commission Européenne (AROPÉ : 60% de revenu médian + privation matérielle sévère + personnes vivant dans un ménage où l'emploi est très faible), le nombre des pauvres en Europe était estimé à 120 millions et l'objectif de la stratégie dite « Stratégie 2020 » était de réduire ce nombre de 20 millions.